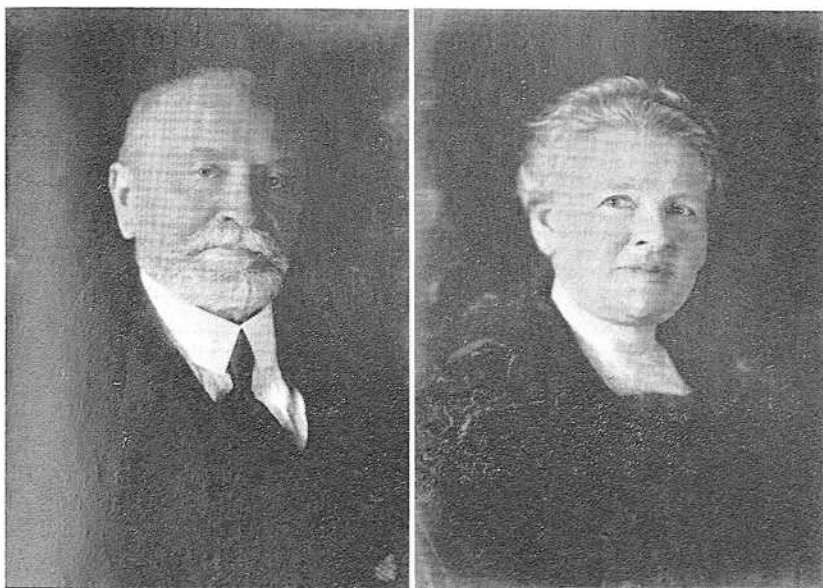


éviter sa chute que le Cabinet dut accepter, en 1898, la révision de la loi scolaire de 1880 — son rôle était rabaissé à celui d'un gouvernement d'affaires. Aussi Paul Eyschen saisit-il l'occasion du décès de Chomé pour briguer le poste devenu vacant et pour offrir au Grand-Duc sa démission de Ministre d'Etat. Mais les Directeurs généraux Kirpach et Rischard étant tout aussi désireux qu'Eyschen de quitter le pouvoir, ils démissionnèrent à leur tour et posèrent, eux aussi, leur candidature au poste de procureur général. Seul, Mongenast tint à rester à son siège de Directeur général des Finances.



Les époux Victor THORN-MATHIEU.

Le Grand-Duc Adophe ne songea pas à accepter ces démissions, faisant valoir qu'abandonner le pouvoir quelques mois avant les élections législatives qui devaient avoir lieu en juin, c'était faire acte de désertion.

Eyschen fit de son mieux pour expliquer au Souverain qu'il était impossible de rester en place et proposa la formation d'un cabinet d'affaires sous la présidence de Victor Thorn. Mais le Grand-Duc ne lâcha ni Eyschen, ni Kirpach, ni Rischard ; il les força à retirer leur démission (19)... et nomma, le 12 mars 1899, Victor Thorn au poste de Procureur général d'Etat.

La nomination de V. Thorn fournit au journal « Escher Volksblatt », l'occasion de s'adresser comme suit au nouveau chef du Parquet général :